

HYDRO ONE LIMITED
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU (non audité)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>				
Produits				
Distribution [y compris de produits tirés des opérations entre apparentés de 70 \$ (73 \$ en 2017) et de 137 \$ (143 \$ en 2017), respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin] <i>(note 23)</i>	1 036	998	2 181	2 277
Transport [y compris des produits tirés des opérations entre apparentés de 415 \$ (366 \$ en 2017) et de 820 \$ (735 \$ en 2017), respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin] <i>(note 23)</i>	430	361	851	728
Autres	11	12	21	24
	1 477	1 371	3 053	3 029
Charges				
Achats d'électricité [y compris des coûts liés aux opérations entre apparentés de 247 \$ (243 \$ en 2017) et de 765 \$ (899 \$ en 2017), respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin] <i>(note 23)</i>	674	649	1 425	1 538
Exploitation, entretien et administration <i>(note 23)</i>	256	274	526	545
Amortissement <i>(note 5)</i>	210	199	407	394
	1 140	1 122	2 358	2 477
Bénéfice avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	337	249	695	552
Charges de financement <i>(note 6)</i>	99	103	187	206
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	238	146	508	346
Impôts sur le bénéfice <i>(note 7)</i>	32	23	74	50
Bénéfice net	206	123	434	296
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	1
Résultat étendu	206	123	434	297
Bénéfice net attribuable à ce qui suit :				
Participation sans contrôle	2	2	3	3
Actionnaires privilégiés	4	4	9	9
Actionnaires ordinaires	200	117	422	284
	206	123	434	296
Résultat étendu attribuable à ce qui suit :				
Participation sans contrôle	2	2	3	3
Actionnaires privilégiés	4	4	9	9
Actionnaires ordinaires	200	117	422	285
	206	123	434	297
Bénéfice par action ordinaire <i>(note 21)</i>				
De base	0,34 \$	0,20 \$	0,71 \$	0,48 \$
Dilué	0,33 \$	0,20 \$	0,71 \$	0,48 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire <i>(note 20)</i>				
	0,23 \$	0,22 \$	0,45 \$	0,43 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE LIMITED
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)
Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 245	25
Débiteurs <i>(note 8)</i>	583	636
Montants à recevoir d'apparentés	337	253
Autres actifs à court terme <i>(note 9)</i>	164	105
	2 329	1 019
Immobilisations corporelles <i>(note 10)</i>	20 274	19 947
Autres actifs à long terme		
Actifs réglementaires <i>(note 11)</i>	3 159	3 049
Actifs d'impôts différés	856	987
Actifs incorporels (déduction faite de l'amortissement cumulé de 408 \$; 375 \$ en 2017)	369	369
Écart d'acquisition	325	325
Autres actifs	4	5
	4 713	4 735
Total de l'actif	27 316	25 701
Passif		
Passif à court terme		
Billets à court terme à payer <i>(note 14)</i>	1 048	926
Tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme <i>(notes 14, 16)</i>	981	752
Créditeurs et autres passifs à court terme <i>(note 12)</i>	917	905
Montants à payer à des apparentés	5	157
	2 951	2 740
Passif à long terme		
Dette à long terme (y compris une tranche de 841 \$ évaluée à la juste valeur; 541 \$ en 2017) <i>(notes 14, 16)</i>	10 478	9 315
Débtentures convertibles <i>(notes 15, 16)</i>	488	487
Passifs réglementaires <i>(note 11)</i>	174	128
Passifs d'impôts différés	73	71
Autres passifs à long terme <i>(note 13)</i>	2 735	2 707
	13 948	12 708
Total du passif	16 899	15 448
<i>Engagements et éventualités (notes 25, 26)</i>		
<i>Événements postérieurs à la date du bilan (note 28)</i>		
Participation sans contrôle assujettie à un droit de rachat	21	22
Capitaux propres		
Actions ordinaires <i>(note 19)</i>	5 641	5 631
Actions privilégiées <i>(note 19)</i>	418	418
Capital d'apport supplémentaire	51	49
Bénéfices non répartis	4 244	4 090
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(7)	(7)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Hydro One	10 347	10 181
Participation sans contrôle	49	50
Total des capitaux propres	10 396	10 231
	27 316	25 701

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE LIMITED
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Semestre clos le 30 juin 2018 <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Capital d'apport supplémentaire	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Hydro One	Participation sans contrôle	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2018	5 631	418	49	4 090	(7)	10 181	50	10 231
Bénéfice net	—	—	—	431	—	431	2	433
Distributions à la participation sans contrôle	—	—	—	—	—	—	(3)	(3)
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	(9)	—	(9)	—	(9)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	—	(268)	—	(268)	—	(268)
Émission d'actions ordinaires	10	—	(10)	—	—	—	—	—
Rémunération à base d'actions	—	—	12	—	—	12	—	12
30 juin 2018	5 641	418	51	4 244	(7)	10 347	49	10 396

Semestre clos le 30 juin 2017 <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Capital d'apport supplémentaire	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Hydro One	Participation sans contrôle	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2017	5 623	418	34	3 950	(8)	10 017	50	10 067
Bénéfice net	—	—	—	293	—	293	2	295
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	—	1	1	—	1
Distributions à la participation sans contrôle	—	—	—	—	—	—	(2)	(2)
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	(9)	—	(9)	—	(9)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	—	(256)	—	(256)	—	(256)
Émission d'actions ordinaires	8	—	(8)	—	—	—	—	—
Rémunération à base d'actions	—	—	12	—	—	12	—	12
30 juin 2017	5 631	418	38	3 978	(7)	10 058	50	10 108

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE LIMITED
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	206	123	434	296
Dépenses liées à l'environnement	(6)	(8)	(10)	(12)
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement (excluant les coûts de retrait)	182	176	361	350
Actifs et passifs réglementaires	(11)	93	(3)	124
Impôts différés	24	18	59	38
Gain non réalisé sur le contrat de change	(22)	—	(49)	—
Autres	12	8	15	8
Variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation <i>(note 24)</i>	(93)	(130)	(139)	(53)
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	292	280	668	751
Activités de financement				
Émission de titres d'emprunt à long terme	1 400	—	1 400	—
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	(1)	(1)	(1)	(1)
Émission de billets à court terme	1 370	1 006	2 542	1 578
Remboursement de billets à court terme	(1 311)	(742)	(2 420)	(1 332)
Dividendes versés	(141)	(135)	(277)	(265)
Distributions à la participation sans contrôle	(2)	(3)	(5)	(3)
Autres	(6)	—	(6)	—
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	1 309	125	1 233	(23)
Activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations <i>(note 24)</i>				
Immobilisations corporelles	(366)	(378)	(652)	(713)
Actifs incorporels	(22)	(19)	(36)	(33)
Apports de capital reçus	—	2	—	9
Autres	4	—	7	(8)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(384)	(395)	(681)	(745)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 217	10	1 220	(17)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	28	23	25	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 245	33	1 245	33

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Hydro One Limited (« Hydro One » ou la « société ») a été constituée le 31 août 2015 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). Le 31 octobre 2015, la société a acquis Hydro One Inc., société auparavant détenue en propriété exclusive par la Province d'Ontario (la « Province »). L'acquisition de Hydro One Inc. par Hydro One a été comptabilisée comme une opération entre des entités sous contrôle commun et Hydro One représente la continuation des activités commerciales de Hydro One Inc. Au 30 juin 2018, la Province détenait environ 47,4 % (47,4 % au 31 décembre 2017) des actions ordinaires de Hydro One. Les principales activités de Hydro One sont le transport et la distribution d'électricité à des clients en Ontario.

Les résultats des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice du fait de l'incidence des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des clients et sur les prix ayant cours sur le marché.

Tarifification

Transport

En décembre 2017, la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») a approuvé les besoins en revenus de 2018 de Hydro One Networks Inc. (« Hydro One Networks »), de 1 511 millions de dollars. Se reporter à la note 11 – Actifs et passifs réglementaires, pour obtenir d'autres renseignements.

Le 10 mai 2018, la CEO a rendu sa décision et son ordonnance tarifaire portant sur la requête relative aux tarifs de transport de B2M LP pour 2018, laquelle reflète des besoins en revenus de 36 millions de dollars, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018.

Distribution

En mars 2017, Hydro One Networks a déposé auprès de la CEO une requête relative aux tarifs de distribution d'électricité pour la période allant de 2018 à 2022. Les besoins en revenus demandés, mis à jour en juin 2018, s'établissent à 1 514 millions de dollars pour 2018, à 1 561 millions de dollars pour 2019, à 1 607 millions de dollars pour 2020, à 1 681 millions de dollars pour 2021 et à 1 722 millions de dollars pour 2022. L'approbation de la CEO est en instance.

Le 17 novembre 2017, Hydro One a déposé une requête auprès de la CEO en vue d'obtenir des tarifs intermédiaires pour 2018 fondés sur les tarifs approuvés par la CEO pour 2017, rajustés pour tenir compte de la mise à jour des prévisions au titre de la charge. Le 1^{er} décembre 2017, la CEO a rejeté cette requête et a établi des tarifs intermédiaires pour 2018 en fonction des tarifs qu'elle avait approuvés pour 2017, sans rajustements.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers consolidés ») comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales. Les opérations et les soldes intersociétés ont été éliminés.

Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés sont établis et présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis pour les états financiers intermédiaires, et ils sont présentés en dollars canadiens.

Les conventions comptables appliquées sont cohérentes avec celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de Hydro One pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sauf en ce qui a trait à l'adoption des nouvelles normes comptables décrites ci-après et à la note 3 – Nouvelles prises de position comptables. Les présents états financiers consolidés reflètent les ajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des périodes visées. Les présents états financiers consolidés ne renferment pas tous les renseignements exigés pour des états financiers consolidés annuels et doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Constatation des produits

La société a adopté l'Accounting Standards Codification (« ASC ») 606, *Revenue from Contracts with Customers*, le 1^{er} janvier 2018, par application de la méthode rétrospective, sans choisir d'appliquer des mesures de simplification. L'adoption de l'ASC 606 n'a eu aucune incidence significative sur la politique de constatation des produits de la société.

Nature des produits

Les produits tirés du transport sont essentiellement constitués des tarifs liés au transport, lesquels sont perçus au moyen de tarifs de transport uniformes approuvés par la CEO ainsi qu'en fonction de la demande de pointe mensuelle d'électricité sur le réseau à haute tension de Hydro One. Les tarifs de transport uniformes approuvés par la CEO sont fondés sur des besoins en revenus approuvés qui tiennent compte d'un taux de rendement. Les tarifs liés au transport sont conçus de telle sorte à recouvrir les produits nécessaires au soutien du réseau de transport de la société comportant la capacité nécessaire pour répondre à la demande maximale prévue, laquelle est tributaire des conditions météorologiques et économiques. Les produits tirés du transport sont constatés à mesure que l'électricité est transportée et livrée aux clients.

Les produits tirés de la distribution attribuables à la livraison de l'électricité sont fondés sur des tarifs de distribution approuvés par la CEO; ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et tiennent compte des produits qui ont été facturés et de ceux qui ne l'ont pas été. Les produits facturés sont fondés sur le volume d'électricité livré, comme il a été déterminé d'après les compteurs des clients. À la fin de chaque mois, le volume d'électricité livré aux clients depuis la date de la dernière lecture des compteurs ayant fait l'objet d'une facturation est estimé, et les produits non facturés correspondants sont comptabilisés. La consommation d'énergie, les conditions météorologiques et les variations de la composition des catégories de clients influent sur l'estimation des produits non facturés.

Les produits tirés de la distribution comprennent également un montant au titre de la protection tarifaire accordée aux clients résidentiels en région rurale et éloignée qui est reçu de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la « SIERE »), d'après un tarif standard pour la clientèle qui est approuvé par la CEO.

Les produits incluent aussi des montants liés à la vente d'autres services et d'équipement. Ces produits sont constatés lorsque les services sont fournis ou lorsque l'équipement est livré. Les produits sont constatés après déduction des taxes indirectes.

Avantages sociaux futurs

La société a adopté l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2017-07 le 1^{er} janvier 2018. Elle a utilisé la méthode de l'application rétrospective quant aux directives portant sur la présentation de la composante du coût des services et des autres composantes des coûts nets des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite de la période dans l'état des résultats et du résultat étendu. Il n'y a aucun changement à la présentation dans l'état des résultats et du résultat étendu. La société a utilisé la méthode de l'application prospective quant aux directives portant sur l'inscription à l'actif de la composante du coût des services des coûts nets des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite de la période. Au moment de l'adoption de l'ASU 2017-07, la société a comptabilisé un actif réglementaire non lié aux coûts des services au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi. Se reporter à ce qui suit et à la note 11 – Actifs et passifs réglementaires pour obtenir d'autres renseignements.

Régime de retraite à prestations déterminées

Les coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice aux fins de la présentation de l'information financière. Hydro One constate un actif réglementaire équivalant au montant net de son obligation sous-capitalisée au titre des prestations projetées de son régime de retraite à prestations déterminées. Les coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées sont attribués à la main-d'œuvre et une tranche, n'excédant pas la composante du coût des services des coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, est incorporée dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. La tranche restante des coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées est imputée aux résultats d'exploitation (charges d'exploitation, d'entretien et d'administration).

Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi

Tous les coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont attribués à la main-d'œuvre et sont soit imputés aux résultats d'exploitation (charges d'exploitation, d'entretien et d'administration), soit incorporés au coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, dans le cas de la composante du coût des services, et aux actifs réglementaires, dans le cas de toutes les autres composantes de la charge au titre des prestations, conformément à leur inclusion dans les tarifs approuvés par la CEO.

3. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Les tableaux qui suivent présentent les directives de l'ASC publiées par le Financial Accounting Standards Board s'appliquant à Hydro One :

Directives comptables adoptées récemment

Directive	Publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence sur Hydro One
ASC 606	Mai 2014 à novembre 2017	L'ASC 606 traitant des produits tirés de contrats conclus avec des clients remplace l'ASC 605 sur la comptabilisation des produits. L'ASC 606 fournit des directives relativement à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.	1 ^{er} janvier 2018	Hydro One a adopté l'ASC 606 le 1 ^{er} janvier 2018 selon la méthode de l'application rétrospective, sans s'être prévalu des mesures de simplification. La société a tenu compte des obligations d'information de l'ASC 606 pour les périodes intermédiaires de l'exercice d'adoption.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Directive	Publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence sur Hydro One
ASU 2017-07	Mars 2017	La composante du coût des services de la charge nette au titre des prestations de régimes à prestations déterminées doit être présentée dans le même poste que les autres charges de rémunération découlant des services rendus par les employés de la société. Toutes les autres composantes de la charge nette au titre des prestations doivent être présentées distinctement de la composante du coût des services dans l'état des résultats. Seule la composante du coût des services peut être inscrite à l'actif, le cas échéant.	1 ^{er} janvier 2018	Hydro One a demandé un compte d'actif réglementaire afin de maintenir l'inscription à l'actif des coûts des avantages postérieurs à l'emploi connexes et, de ce fait, il n'y a aucune incidence importante au moment de l'adoption. Voir la note 11 – Actifs et passifs réglementaires.

Directive comptable récemment publiée, mais pas encore adoptée

Directive	Publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence prévue sur Hydro One
2016-02 2018-01 2018-10 2018-11	Février 2016 à juillet 2018	Les preneurs sont tenus de comptabiliser au bilan les droits et les obligations découlant des contrats de location simple à titre d'actifs (le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du bail) et de passifs (l'obligation de verser les paiements de location futurs). L'ASU 2018-01 permet à une entité de choisir, par mesure de simplification, de ne pas évaluer, en vertu de l'ASC 842, les servitudes qui existaient ou qui sont venues à échéance avant l'adoption par l'entité de l'ASC 842, et qui n'étaient pas précédemment comptabilisées comme des contrats de location aux termes de l'ASC 840. L'ASU 2018-10 modifie des aspects de portée limitée de l'ASC 842. L'ASU 2018-11 propose aux entités une méthode de transition supplémentaire et optionnelle pour l'adoption de l'ASC 842. L'ASU 2018-11 permet également aux bailleurs de choisir une mesure de simplification optionnelle qui leur permet de ne pas séparer les composantes non locatives de la composante locative qui s'y rattache par catégorie de biens sous-jacents.	1 ^{er} janvier 2019	Une évaluation initiale englobant tous les contrats de location existants est en cours. Elle sera suivie d'un examen des contrats pertinents. Aucune détermination quantitative n'a été réalisée jusqu'à présent. La société est en voie d'adopter cette norme d'ici la date d'entrée en vigueur.
2018-07	Juin 2018	La portée élargie de l'ASC 718 inclura les opérations dont le paiement est fondé sur des actions visant à acquérir des biens et des services auprès de personnes autres que des employés. Avant cette modification, l'ASC 718 s'appliquait seulement aux opérations dont le paiement est fondé sur des actions visant à acquérir des biens et des services auprès d'employés.	1 ^{er} janvier 2019	À l'étude

4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Convention d'achat relative à Avista Corporation

En juillet 2017, Hydro One a conclu une convention visant l'acquisition d'Avista Corporation (la « fusion ») pour environ 6,7 milliards de dollars réalisée au comptant. Avista Corporation est une entreprise de services publics détenue par des investisseurs qui produit, transporte et distribue de l'électricité. Basée à Spokane, dans l'État de Washington, l'entreprise dessert des régions de l'État de Washington, de l'Idaho, de l'Oregon, du Montana et de l'Alaska. La clôture de la fusion est assujettie à l'obtention de certaines approbations réglementaires et gouvernementales ainsi qu'à la satisfaction des conditions de clôture d'usage. Se reporter à la note 14 - Dette et conventions de crédit, à la note 15 – Débentures convertibles et à la note 16 – Juste valeur des instruments financiers et gestion des risques pour obtenir plus de détails, respectivement, sur le crédit-relais, sur les débentures convertibles et les contrats de change, en lien avec le financement de la fusion. Les autorités réglementaires de Washington et de l'Oregon ont prolongé jusqu'à la mi-décembre 2018 le calendrier pour parvenir à une décision concernant l'acquisition d'Avista par Hydro One. De plus, l'Idaho Public Utilities Commission a annulé son audience prévue pour le 23 juillet 2018. Jusqu'à présent, cette audience n'a pas été reportée.

Convention d'achat relative à Orillia Power

En 2016, la société a conclu une convention visant l'acquisition d'Orillia Power Distribution Corporation (« Orillia Power »), société de distribution d'électricité située dans le comté de Simcoe, en Ontario, sous réserve de l'approbation réglementaire de la CEO. Le 12 avril 2018, la CEO a publié sa décision dans laquelle elle refuse l'acquisition proposée d'Orillia Power par Hydro One. En mai 2018, Hydro One a déposé une requête en révision et en modification de la décision de la CEO.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

5. AMORTISSEMENT

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Amortissement des immobilisations corporelles	160	154	318	309
Coûts de retrait d'actifs	28	23	46	44
Amortissement des actifs incorporels	16	14	33	29
Amortissement des actifs réglementaires	6	8	10	12
	210	199	407	394

6. CHARGES DE FINANCEMENT

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Intérêts sur la dette à long terme	108	115	214	227
Intérêts sur les débetures convertibles	16	—	31	—
Intérêts sur les billets à court terme	4	1	7	2
Autres	6	2	10	5
Moins : le gain non réalisé sur le contrat de change	(22)	—	(49)	—
les intérêts capitalisés sur les immobilisations et le développement en cours	(13)	(15)	(26)	(28)
	99	103	187	206

7. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

La charge d'impôts sur le bénéfice diffère du montant qui aurait été comptabilisé d'après le taux d'imposition combiné fédéral et ontarien prévu par la loi. Le rapprochement entre le taux d'imposition prévu par la loi et le taux d'imposition réel est le suivant :

<i>(en millions de dollars)</i>	Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	508	346
Impôts sur le bénéfice au taux prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2017)	135	92
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :		
Écarts temporaires nets pouvant être recouverts dans les tarifs futurs imputés aux clients :		
Excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable	(25)	(21)
Coûts indirects capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(9)	(7)
Intérêts capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(7)	(6)
Excédent des cotisations au régime de retraite sur la charge de retraite	(4)	(5)
Dépenses liées à l'environnement	(4)	(4)
Autres	(8)	(1)
Écarts temporaires nets	(57)	(44)
Écarts permanents nets	(4)	2
Total des impôts sur le bénéfice	74	50
Taux d'imposition effectif	14,6 %	14,5 %

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

8. DÉBITEURS

<i>(en millions de dollars)</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Débiteurs – facturés	307	298
Débiteurs – non facturés	302	367
Débiteurs, montant brut	609	665
Provision pour créances douteuses	(26)	(29)
Débiteurs, montant net	583	636

Le tableau suivant indique l'évolution de la provision pour créances douteuses au cours du semestre clos le 30 juin 2018 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

<i>(en millions de dollars)</i>	Semestre clos le 30 juin 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Provision pour créances douteuses – à l'ouverture	(29)	(35)
Sorties du bilan	12	25
Dotations à la provision pour créances douteuses	(9)	(19)
Provision pour créances douteuses – à la clôture	(26)	(29)

9. AUTRES ACTIFS À COURT TERME

<i>(en millions de dollars)</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actifs réglementaires <i>(note 11)</i>	53	46
Matières et fournitures	20	18
Charges payées d'avance et autres actifs	45	41
Instrument dérivé – contrat de change <i>(note 16)</i>	46	—
	164	105

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions de dollars)</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Immobilisations corporelles	29 468	29 025
Moins l'amortissement cumulé	(10 636)	(10 455)
	18 832	18 570
Immobilisations en cours	1 283	1 215
Terrains, composantes et pièces de rechange destinés à une utilisation future	159	162
	20 274	19 947

11. ACTIFS ET PASSIFS RÉGLEMENTAIRES

<i>(en millions de dollars)</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actifs réglementaires		
Actif réglementaire d'impôts différés	1 836	1 762
Actif réglementaire au titre des prestations de retraite	994	981
Environnement	190	196
Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	51	36
Report de produits abandonnés	45	23
Rémunération à base d'actions	37	40
Prime d'émission de titres d'emprunt	24	27
Exemption au titre du code des réseaux de distribution	10	10
Coûts de démarrage liés à B2M LP	3	4
Autres	22	16
Total des actifs réglementaires	3 212	3 095
Moins : la tranche échéant à moins de un an	53	46
	3 159	3 049
Passifs réglementaires		
Écart lié aux dépenses en matière d'énergie verte	56	60
Écarts liés aux coûts de retraite	45	23
Écarts liés aux produits externes	36	46
Compte d'écarts liés au règlement de détail	26	—
Report et écart liés au programme de conservation et de gestion de la demande	14	28
Majoration tarifaire pour les années 2015 à 2017	6	6
Passif réglementaire d'impôts différés	5	5
Autres	18	17
Total des passifs réglementaires	206	185
Moins : tranche échéant à moins de un an	32	57
	174	128

Actif réglementaire d'impôts différés

Le 28 septembre 2017, la CEO a publié sa décision et son ordonnance portant sur les besoins en revenus de 2017 et 2018 au titre des tarifs de transport de Hydro One Networks (la « décision »). Dans sa décision, la CEO a conclu que le montant net des actifs d'impôts différés attribuables au passage du régime des paiements tenant lieu d'impôts aux termes de la Loi sur l'électricité (Ontario) au paiement d'impôt aux termes du régime fiscal fédéral et provincial ne doit pas bénéficier entièrement aux actionnaires de Hydro One et qu'une portion doit être partagée avec les contribuables. Le 9 novembre 2017, la CEO a publié une décision et une ordonnance qui calcule la portion des économies fiscales qui devrait être partagée avec les contribuables. Le calcul de la CEO donnerait lieu à la dépréciation des actifs réglementaires d'impôts différés du secteur du transport de Hydro One Networks d'un montant d'au plus 515 millions de dollars, environ. Si la CEO devait appliquer ce calcul de répartition aux tarifs de distribution de 2018 à 2022 de Hydro One Networks, qui n'ont pas encore fait l'objet d'une décision, la dépréciation supplémentaire des actifs réglementaires d'impôts différés du secteur de la distribution de Hydro One Networks se chiffrerait à un montant d'au plus 370 millions de dollars, environ. En octobre 2017, la société a déposé une requête en révision et en modification des décisions (la « requête ») et a interjeté appel auprès de la Cour divisionnaire de l'Ontario (l'« appel »). Le 19 décembre 2017, la CEO a accordé une audition sur le fond de la requête, qui a eu lieu le 12 février 2018. Dans les deux cas, la société est d'avis que la CEO a commis des erreurs de fait et de droit dans le calcul de la répartition des économies d'impôts entre les actionnaires et les contribuables. L'appel est en suspens en attendant l'issue de la requête. Si la décision est maintenue, l'incidence de la dépréciation potentielle, selon les données connues à ce jour, correspondrait à une diminution ponctuelle du bénéfice net et des actifs réglementaires d'impôts différés d'au plus 885 millions de dollars, environ. En se fondant sur l'hypothèse que la CEO appliquera les principes établis en matière de tarification d'une manière conforme à sa pratique antérieure et qu'elle ne fera pas usage de son pouvoir discrétionnaire pour tenir compte d'autres considérations liées aux politiques, la direction estime qu'il est probable que la requête sera acceptée et que les économies fiscales susmentionnées seront réparties au profit des actionnaires de Hydro One.

Report de produits abandonnés

Dans le cadre de sa décision de septembre 2017 visant la requête relative aux tarifs de transport de Hydro One Networks pour 2017 et 2018, la CEO a approuvé le compte de produits abandonnés afin de comptabiliser l'écart entre les produits gagnés en vertu des tarifs approuvés dans le cadre de la décision, à compter du 1^{er} janvier 2017, et les produits gagnés en vertu des tarifs provisoires jusqu'à l'entrée en vigueur des tarifs approuvés de 2017. La CEO a approuvé un compte semblable pour B2M LP en juin 2017 afin de comptabiliser l'écart entre les produits tirés des nouveaux tarifs approuvés, en vigueur le 1^{er} janvier 2017, et les produits constatés en vertu des tarifs provisoires de 2017. Le solde de ces comptes sera remis aux contribuables ou recouvré auprès d'eux, respectivement, sur une période de un an se terminant le 31 décembre 2018. Dans le cadre de sa décision de mai 2018, la CEO a également enjoint B2M LP d'inscrire dans ses comptes tout produit perçu en 2018 en sus du montant définitif des besoins en revenus approuvés de B2M LP pour 2018. Le projet d'ordonnance tarifaire soumis par Hydro One Networks à l'égard de la requête relative aux tarifs de transport pour 2017 et 2018 a été approuvé par la CEO en novembre 2017. Ce projet d'ordonnance tarifaire reflète la décision de septembre 2017, y compris une réduction des impôts en espèces approuvée aux fins de recouvrement dans les tarifs de transport en raison de la base de la CEO prévoyant le partage avec les contribuables des économies découlant des actifs d'impôts différés. La position de la société dans la motion susmentionnée est que la CEO a commis des erreurs de fait et de droit dans le calcul de la répartition des économies fiscales entre les actionnaires et les contribuables. Par conséquent, la société a également reflété l'incidence de sa position à l'égard de la motion dans le compte d'écart lié au report de produits abandonnés. Le calendrier de recouvrement de cette incidence sera établi quand l'issue de la motion sera connue.

Actif réglementaire non lié au coût des services au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi

Hydro One a demandé à la CEO l'approbation d'un actif réglementaire pour comptabiliser les composantes autres que la composante du coût des services liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi qui auraient été précédemment incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels avant l'adoption de l'ASU 2017-07. En mai 2018, la CEO a approuvé l'actif réglementaire relatif à l'entreprise de transport de Hydro One Networks. Il est prévu que la demande d'approbation d'un actif réglementaire relatif à l'entreprise de distribution de Hydro One Networks sera prise en compte dans le cadre de la requête relative aux tarifs de distribution de Hydro One Networks pour la période allant de 2018 à 2022, laquelle est actuellement en instance d'approbation par la CEO. Hydro One a comptabilisé les composantes autres que la composante du coût des services liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi qui auraient été incorporées dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels inclus dans l'actif réglementaire non lié au coût des services au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi.

12. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS À COURT TERME

<i>(en millions de dollars)</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Créditeurs	138	177
Charges à payer	649	572
Intérêts courus	98	99
Passifs réglementaires <i>(note 11)</i>	32	57
	917	905

13. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

<i>(en millions de dollars)</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi	1 546	1 519
Passif au titre des prestations de retraite	994	981
Passifs environnementaux <i>(note 18)</i>	157	168
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	9	9
Créditeurs et autres passifs à long terme	29	30
	2 735	2 707

14. DETTE ET CONVENTIONS DE CRÉDIT

Billets à court terme et facilités de crédit d'exploitation

Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme, en partie par voie de l'émission de papier commercial, aux termes du programme de papier commercial de Hydro One Inc. d'un montant maximal autorisé de 1,5 milliard de dollars. Les billets à court terme sont libellés en dollars canadiens et ont diverses durées allant jusqu'à 365 jours. Le programme de papier commercial est soutenu par les facilités de crédit renouvelables consenties de Hydro One Inc. d'un montant total de 2,3 milliards de dollars.

Au 30 juin 2018, les facilités de crédit consenties, non garanties et inutilisées de Hydro One, sur une base consolidée (les « facilités de crédit d'exploitation »), totalisaient 2 550 millions de dollars et étaient composées des facilités de crédit de Hydro One de 250 millions de dollars et des facilités de crédit de Hydro One Inc. de 2,3 milliards de dollars.

Facilités de crédit d'acquisition

Aux fins du financement provisoire de l'acquisition imminente d'Avista Corporation, la société a conclu en juin 2018 un crédit-relais non renouvelable (titres de capitaux propres) de 1,0 milliard de dollars ainsi qu'un crédit-relais non renouvelable (titres d'emprunt) de 2,6 milliards de dollars américains (les « facilités de crédit d'acquisition »). Le crédit-relais (titres de capitaux propres) vient à échéance 90 jours après la date du prélèvement et, dans tous les cas, au plus tard le 30 juin 2019, alors que le crédit-relais (titres d'emprunt) est en vigueur jusqu'au 31 mars 2019 et vient à échéance un an après la date du décaissement.

Hydro One est tenue d'effectuer des paiements par anticipation sur les facilités de crédit d'acquisition d'un montant égal au produit net en espèces tiré de placements d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, d'obligations ou d'autres titres d'emprunt, notamment le produit net tiré du dernier versement des débentures convertibles émises en août 2017 ou de toute vente d'actif hors du cours normal des activités par Hydro One et ses filiales, sous réserve de certaines exceptions. Tout paiement par anticipation aux termes des facilités de crédit d'acquisition ne peut être emprunté de nouveau. Les conventions des facilités de crédit d'acquisition contiennent des déclarations et garanties d'usage ainsi que des clauses restrictives positives et négatives applicables à Hydro One, lesquelles sont conformes à celles des facilités de crédit d'exploitation de Hydro One. Si la clôture de la fusion ne se matérialise pas, ces ententes seront annulées.

Dettes à long terme

Le tableau qui suit présente l'encours de la dette à long terme aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017 :

<i>(en millions de dollars)</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Dettes à long terme de Hydro One Inc. a)	11 323	9 923
Dettes à long terme de HOSSM b)	173	176
	11 496	10 099
Ajouter : le montant net des primes d'émission de titres d'emprunt non amorties	13	14
Ajouter : le gain non réalisé lié à l'évaluation à la valeur de marché ¹	(9)	(9)
Moins : le montant reporté des frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(41)	(37)
Total de la dette à long terme	11 459	10 067
	(981)	(752)
Moins : la tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme	10 478	9 315

¹ Le gain net non réalisé lié à l'évaluation à la valeur de marché se rapporte à une tranche de 50 millions de dollars des billets, série 33, échéant en 2020, aux billets de 500 millions de dollars, série 37, échéant en 2019 et aux billets de 300 millions de dollars, série 39, échéant en 2021. Le gain net non réalisé lié à l'évaluation à la valeur de marché est compensé par une perte nette non réalisée de 9 millions de dollars (9 millions de dollars au 31 décembre 2017) liée à l'évaluation à la valeur de marché sur les swaps de taux d'intérêt fixe-variable, lesquels sont comptabilisés comme des couvertures de la juste valeur.

a) Dette à long terme de Hydro One Inc.

Au 30 juin 2018, l'encours de la dette à long terme s'établissait à 11 323 millions de dollars (9 923 millions de dollars au 31 décembre 2017); la majeure partie de cette dette a été émise aux termes du programme de billets à moyen terme de Hydro One Inc. Le montant en capital autorisé maximal des billets pouvant être émis aux termes du prospectus lié au programme actuel de billets à moyen terme déposé en mars 2018 s'élève à 4,0 milliards de dollars. Au 30 juin 2018, une tranche de 2,6 milliards de dollars de ce montant demeurerait disponible aux fins d'émission jusqu'en avril 2020.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, Hydro One Inc. a émis des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 1,4 milliard de dollars (néant en 2017) aux termes de son programme de billets à moyen terme, comme suit :

- billets de 300 millions de dollars (billets à moyen terme, série 39), échéant le 25 juin 2021 et comportant un taux d'intérêt nominal de 2,57 %;
- billets de 350 millions de dollars (billets à moyen terme, série 40), échéant le 26 juin 2025 et comportant un taux d'intérêt nominal de 2,97 %;
- billets de 750 millions de dollars (billets à moyen terme, série 41), échéant le 25 juin 2049 et comportant un taux d'intérêt nominal de 3,63 %.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Aucun titre d'emprunt à long terme n'a été remboursé au cours des trimestres ou des semestres clos les 30 juin 2018 et 2017.

b) Dette à long terme de Hydro One Sault Ste. Marie LP (« HOSSM »)

Au 30 juin 2018, HOSSM détenait une dette à long terme de 173 millions de dollars (176 millions de dollars au 31 décembre 2017), comportant une valeur nominale de 145 millions de dollars (146 millions de dollars au 31 décembre 2017). Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017, aucun titre d'emprunt à long terme n'a été émis et des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2017) ont été remboursés.

Remboursements de capital et paiements d'intérêt

Le tableau qui suit présente un sommaire des remboursements de capital et des taux d'intérêt moyens pondérés connexes selon le nombre d'années à courir jusqu'à l'échéance :

Années avant l'échéance	Remboursements de capital sur la dette à long terme <i>(en millions de dollars)</i>	Taux d'intérêt moyen pondéré <i>(en pourcentage)</i>
1 an	981	2,6
2 ans	1 153	2,3
3 ans	803	2,1
4 ans	603	3,2
5 ans	133	6,1
	3 673	2,6
De 6 à 10 ans	850	2,9
Plus de 10 ans	6 945	5,1
	11 468	4,1

Le tableau qui suit présente, pour les années indiquées, un résumé des obligations au titre des paiements d'intérêt liées à la dette à long terme :

Année	Paiements d'intérêt <i>(en millions de dollars)</i>
Reste de 2018	236
2019	448
2020	429
2021	411
2022	393
	1 917
2023 à 2027	1 834
2028 et par la suite	4 666
	8 417

15. DÉBENTURES CONVERTIBLES

<i>(en millions de dollars)</i>	Semestre clos le 30 juin 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Valeur comptable à l'ouverture	487	—
Versement initial reçu, déduction faite des frais de financement reportés	—	486
Amortissement des frais de financement reportés	1	1
Valeur comptable à la clôture	488	487
Valeur nominale à la clôture	513	513

Le 9 août 2017, en lien avec l'acquisition d'Avista Corporation, la société a finalisé la vente de débentures subordonnées non garanties convertibles à 4,00 % pour un capital global de 1 540 millions de dollars (les « débentures convertibles »), représentées par des reçus de versement, y compris l'exercice intégral de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes leur permettant d'acheter des débentures convertibles supplémentaires d'un montant en capital global de 140 millions de dollars (le « placement de débentures »).

Les débentures convertibles ont été vendues moyennant un prix de 1 000 \$ par débenture convertible, payable par versements, dont une tranche de 333 \$ (le « versement initial ») a été payée à la clôture du placement de débentures et le solde de 667 \$ (le « versement final ») est payable à une date (la « date du versement final ») devant être fixée par la société une fois que les conditions subsistantes à la clôture de l'acquisition d'Avista Corporation auront été remplies. Le produit brut découlant du versement initial s'est chiffré à 513 millions de dollars. La société a engagé des frais de financement de 27 millions de dollars,

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

lesquels sont amortis dans les charges de financement sur une période d'environ 10 ans, soit la durée contractuelle des débetures convertibles, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les débetures convertibles arriveront à échéance le 30 septembre 2027. Un taux nominal de 4 % est versé sur le montant en capital global des débetures convertibles de 1 540 millions de dollars et, compte tenu de la valeur comptable du versement initial, ceci équivaut à un rendement annuel effectif de 12 %. Après la date du paiement initial, le taux d'intérêt passera à 0 %. Les charges d'intérêts comptabilisées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018 se sont élevées respectivement à 16 millions de dollars et à 31 millions de dollars (néant en 2017).

Si la date du versement final tombe avant le premier anniversaire de la date de clôture du placement des débetures, les porteurs de débetures convertibles qui ont payé le versement final au plus tard à la date du versement final auront le droit de recevoir, le jour ouvrable suivant la date du versement final, en plus du paiement de l'intérêt couru et impayé jusqu'à la date du versement final, inclusivement, un montant correspondant à l'intérêt qui se serait accumulé à compter du jour suivant la date du versement final jusqu'au premier anniversaire, inclusivement, de la date de clôture si les débetures étaient demeurées en cours et si l'intérêt avait continué de s'accumuler jusqu'à cette date, inclusivement (le « montant compensatoire »). Aucun montant compensatoire ne sera payable si la date du versement final correspond à la date du premier anniversaire de la date de clôture du placement des débetures ou tombe après cette date.

Au gré des porteurs et pourvu que le paiement du versement final ait été effectué, chaque débenture convertible pourra être convertie en actions ordinaires de la société à tout moment à compter de la date du versement final, mais avant la date à laquelle la société rembourse les débetures ou, si cette date est antérieure, la date d'échéance, au prix de conversion de 21,40 \$ par action ordinaire, soit un taux de conversion de 46,7290 actions ordinaires par tranche de 1 000 \$ du capital des débetures convertibles. Le droit de conversion satisfait à la définition d'un droit de conversion avantageux, dont la valeur intrinsèque est d'environ 92 millions de dollars. Étant donné que la capacité des détenteurs de débetures à exercer la conversion est conditionnelle, le droit de conversion avantageux n'a pas été comptabilisé. Entre le moment de la réalisation de la condition et la date du versement final, la société comptabilisera environ 92 millions de dollars en charges d'intérêts relatives à l'amortissement de la conversion avantageuse.

Avant la date du versement final, la société ne pourra rembourser les débetures convertibles; toutefois, elle les remboursera à un prix correspondant à leur capital, majoré de l'intérêt couru et impayé, après le premier des événements suivants à survenir : i) l'envoi aux porteurs d'un avis selon lequel les conditions nécessaires à l'approbation de l'acquisition d'Avista Corporation ne seront pas respectées; ii) la résiliation de la convention d'acquisition ou iii) le 1^{er} mai 2019, si l'avis de versement final n'a pas été donné aux porteurs au plus tard le 30 avril 2019. Au moment d'un tel remboursement, la société paiera pour chaque débenture convertible : i) 333 \$ plus l'intérêt couru et impayé au porteur du reçu de versement et ii) 667 \$ au porteur de débetures vendeur, pour le compte du porteur de reçus de versement, en règlement du versement final. De plus, après la date du versement final, la société pourra rembourser toute débenture non convertie à un prix correspondant à son capital, plus l'intérêt impayé, s'il y a lieu, qui s'est accumulé jusqu'à la date du versement final, inclusivement.

À l'échéance, la société pourra payer le capital exigible sous forme d'actions ordinaires, lequel sera évalué en fonction de 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto pour la période de 20 jours de bourse consécutifs se terminant cinq jours de bourse avant la date d'échéance.

16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Actifs et passifs financiers autres que des dérivés

Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des montants à recevoir d'apparentés, des billets à court terme à payer, des créditeurs et des montants à payer à des apparentés de la société était représentative de leur juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments.

Évaluations de la juste valeur de la dette à long terme

Ce qui suit indique la juste valeur et la valeur comptable de la dette à long terme de la société aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017 :

(en millions de dollars)	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Billets à moyen terme, série 33, de 50 millions de dollars	49	49	49	49
Billets à moyen terme, série 37, de 500 millions de dollars	493	493	492	492
Billets à moyen terme, série 39, de 300 millions de dollars	299	299	—	—
Autres billets et débetures	10 618	11 966	9 526	11 027
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	11 459	12 807	10 067	11 568

Évaluations de la juste valeur des instruments dérivés

Au 30 juin 2018, Hydro One Inc. avait des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 850 millions de dollars (550 millions de dollars au 31 décembre 2017) ayant servi à convertir la dette à taux fixe en dette à taux variable. Ces swaps sont classés comme une couverture de juste valeur. Le montant ainsi couvert représentait environ 8 % (6 % au 31 décembre 2017) du total de la dette à long terme de Hydro One Inc. Au 30 juin 2018, Hydro One Inc. détenait les swaps de taux d'intérêt désignés comme couverture de juste valeur suivants :

- un swap de taux d'intérêt fixe-variable d'un montant de 50 millions de dollars visant la conversion, en une dette à taux variable à trois mois, d'une tranche de 50 millions de dollars des billets à moyen terme, série 33, de 350 millions de dollars échéant le 30 avril 2020;
- deux swaps de taux d'intérêt fixe-variable de 125 millions de dollars et un swap de taux d'intérêt fixe-variable de 250 millions de dollars, visant la conversion, en une dette à taux variable à trois mois, des billets à moyen terme, série 37, de 500 millions de dollars échéant le 18 novembre 2019;
- un swap de taux d'intérêt fixe-variable d'un montant de 300 millions de dollars visant la conversion, en une dette à taux variable à trois mois, des billets à moyen terme, série 39, d'un montant de 300 millions de dollars, échéant le 25 juin 2021.

Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, la société n'avait aucun swap de taux d'intérêt classé dans les contrats non désignés.

En octobre 2017, la société a conclu un contrat de change à terme conditionnel à la conclusion d'une opération qui prévoit la conversion d'un montant de 1,4 milliard de dollars canadiens en dollars américains à un taux à terme initial de 1,27486 dollar canadien par 1,00 dollar américain, ce taux pouvant se situer dans une fourchette allant jusqu'à 1,28735 dollar canadien par 1,00 dollar américain, selon la date de règlement. Ce contrat est conditionnel à la clôture de l'acquisition proposée d'Avista Corporation et il vise à atténuer le risque de change lié à la tranche du prix d'achat d'Avista Corporation financée au moyen de l'émission de débentures convertibles. Si l'acquisition n'a pas lieu, le contrat sera annulé et aucun montant ne sera échangé. Ce contrat peut être exécuté du moment de l'approbation de l'acquisition jusqu'au 31 mars 2019. Ce contrat constitue une couverture économique et n'est pas admissible à la comptabilité de couverture. Il a été comptabilisé en tant que contrat non désigné.

Hierarchie de la juste valeur

Ce qui suit indique la hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017 :

30 juin 2018 (en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 245	1 245	1 245	—	—
Instrument dérivé					
Contrat de change	46	46	—	—	46
	1 291	1 291	1 245	—	46
Passifs					
Billets à court terme à payer	1 048	1 048	1 048	—	—
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	11 459	12 807	—	12 807	—
Débentures convertibles	488	423	423	—	—
Instruments dérivés					
Couvertures de juste valeur – swaps de taux d'intérêt	9	9	9	—	—
	13 004	14 287	1 480	12 807	—

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

31 décembre 2017 (en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	25	25	—	—
	25	25	25	—	—
Passifs					
Billets à court terme à payer	926	926	926	—	—
Dettes à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	10 067	11 568	—	11 568	—
Débiteures convertibles	487	574	574	—	—
Instruments dérivés					
Couvertures de juste valeur – swaps de taux d'intérêt	9	9	9	—	—
Contrat de change	3	3	—	—	3
	11 492	13 080	1 509	11 568	3

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements à court terme. La valeur comptable de ces instruments est représentative de la juste valeur de ces derniers en raison de leur courte durée.

La juste valeur de la partie couverte de la dette à long terme est principalement fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs établie d'après une courbe des taux de rendement des swaps servant à poser les hypothèses de taux d'intérêt. La juste valeur de la partie non couverte de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché non ajustés à la clôture de la période pour des instruments d'emprunt identiques ou semblables qui comportent la même période à courir jusqu'à l'échéance.

La juste valeur des débiteures convertibles est établie en fonction de leur cours de clôture le 29 juin 2018 (dernier jour ouvrable du mois de juin 2018), tels qu'ils sont affichés à la Bourse de Toronto.

La société utilise des instruments dérivés comme couverture économique du risque de change. La valeur des contrats de change est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation couramment utilisés pour les instruments dérivés. Ces modèles d'évaluation font appel à une variété de données, y compris les modalités contractuelles, les courbes de rendement des cours à terme, la probabilité de réaliser la clôture de l'acquisition d'Avista Corporation et la date de règlement du contrat. Les modèles d'évaluation de la société reflètent également l'évaluation du risque de crédit. La juste valeur du contrat de change comprend des données importantes non observables et elle a donc été classée dans le niveau 3. Les données importantes non observables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur du contrat de change se rapportent à l'évaluation de la probabilité de réaliser la clôture de l'acquisition d'Avista Corporation et à la date de règlement du contrat.

Variations de la juste valeur des instruments financiers classées dans le niveau 3

Le tableau ci-après résume les variations de la juste valeur des instruments financiers classées dans le niveau 3 pour le semestre clos le 30 juin 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017.

(en millions de dollars)	Semestre clos le 30 juin 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Juste valeur de l'actif (du passif) à l'ouverture	(3)	—
Gain (perte) non réalisé(e) sur les contrats de change compris(e) dans les charges financières	49	(3)
Juste valeur de l'actif (du passif) à la clôture	46	(3)

Au cours du semestre clos le 30 juin 2018 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aucun reclassement d'un niveau de juste valeur à l'autre n'a eu lieu.

Gestion des risques

L'exposition au risque de marché, au risque de crédit et au risque d'illiquidité survient dans le cadre normal des activités de la société.

Risque de marché

Le risque de marché désigne essentiellement le risque de perte résultant des variations des coûts ainsi que des taux de change et d'intérêt. La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt puisque son rendement des capitaux propres réglementé est établi au moyen d'une formule qui tient compte des taux d'intérêt prévus. La société n'est pas exposée actuellement à un risque sur marchandises significatif.

La société utilise à la fois des dettes à taux variable et des dettes à taux fixe pour gérer la composition de son portefeuille de dettes. Elle a également recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de taux d'intérêt. En outre, la société utilise des swaps de taux d'intérêt, lesquels sont généralement désignés comme des couvertures de juste valeur, afin de gérer son risque de taux d'intérêt dans l'optique de réduire le coût de la dette. Elle peut également recourir à des instruments dérivés de taux d'intérêt pour bloquer ses taux d'intérêt en prévision d'un financement futur.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Une hausse hypothétique de 100 points de base des taux d'intérêt associés à la dette à taux variable n'aurait pas diminué de manière importante le bénéfice net de Hydro One pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017.

La société est exposée aux fluctuations de change du fait de la conclusion d'un contrat de change à terme conditionnel à la conclusion d'une opération. Cette entente vise à atténuer le risque de change lié à la tranche du prix d'achat d'Avista Corporation financée par l'émission des débetures convertibles.

Dans le cas d'un instrument dérivé qui est désigné et admissible en tant que couverture de juste valeur, le gain ou la perte sur cet instrument ainsi que le gain ou la perte de compensation sur l'élément couvert qui est attribuable au risque couvert sont pris en compte dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu. Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017, le montant net de la perte ou du gain non réalisé sur la dette couverte et sur les swaps de taux d'intérêt connexes n'était pas significatif.

Risque de crédit

Les actifs financiers engendrent le risque qu'une contrepartie n'honore pas ses engagements, entraînant ainsi une perte financière. Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, aucune catégorie donnée d'actifs financiers ne générerait une concentration importante du risque de crédit. La société réalise ses produits auprès d'une vaste clientèle. Par conséquent, Hydro One n'a pas tiré de produits significatifs d'un seul client. Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, aucun solde significatif des débiteurs n'était exigible auprès d'un même client.

Au 30 juin 2018, la provision pour créances douteuses de la société s'établissait à 26 millions de dollars (29 millions de dollars au 31 décembre 2017). Les ajustements et radiations requis sont déterminés au moyen d'un examen des comptes en souffrance, examen qui tient compte des résultats passés. Au 30 juin 2018, environ 6 % (5 % au 31 décembre 2017) du montant net des débiteurs de la société étaient impayés pour plus de 60 jours.

Hydro One gère son risque de crédit lié aux contreparties au moyen de diverses techniques, notamment en concluant des transactions avec des contreparties qui jouissent d'une excellente cote de solvabilité, en limitant le montant d'exposition total à des contreparties individuelles, en concluant des conventions-cadres qui permettent un règlement sur une base nette et donnent un droit contractuel d'opérer compensation et en surveillant la situation financière de ses contreparties. La société surveille le risque de crédit actuel auquel l'exposent ses contreparties de manière individuelle et globale. Le risque de crédit associé à ses débiteurs ne peut dépasser leur valeur comptable qui figure aux bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés posent un risque de crédit puisqu'il est possible que les contreparties à ces instruments manquent à leurs engagements. L'exposition au risque de crédit inhérent aux contrats sur dérivés, avant toute garantie, est représentée par la juste valeur de ces derniers à la date d'arrêté des comptes. Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, le risque de crédit lié aux contreparties et inhérent à la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt n'était pas significatif. Au 30 juin 2018, le risque de crédit de Hydro One eu égard à tous les instruments dérivés ainsi qu'aux créditeurs et débiteurs concernés comportait une cote de crédit de qualité supérieure, quatre institutions financières en étant les contreparties.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend de la capacité de la société à s'acquitter de ses obligations financières à l'échéance. Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme aux fins de l'exploitation au moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en caisse, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de l'émission de papier commercial et des facilités de crédit d'exploitation. Les liquidités à court terme prévues aux termes du programme de papier commercial, les facilités de crédit d'exploitation et les flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation devraient suffire à financer les besoins habituels de la société en matière d'exploitation.

Le 18 juin 2018, Hydro One a déposé un prospectus de base simplifié (le « prospectus de base universel ») auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada afin de remplacer le prospectus de base universel venu à échéance le 30 avril 2018. Le prospectus de base universel permet à Hydro One d'offrir, à l'occasion, et dans le cadre d'un ou de plusieurs appels publics à l'épargne, des titres d'emprunt, des actions ou d'autres valeurs mobilières ou encore, une combinaison de ces types de titres, d'une somme pouvant atteindre 4,0 milliards de dollars pendant la période de 25 mois prenant fin le 18 juillet 2020.

17. PRESTATIONS DE RETRAITE, AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les cotisations annuelles estimatives au régime de retraite à prestations déterminées pour 2018, 2019 et 2020 s'élèvent respectivement à environ 71 millions de dollars, 70 millions de dollars et 70 millions de dollars, compte tenu d'une évaluation actuarielle effectuée en date du 31 décembre 2017 et du niveau prévu du salaire ouvrant droit à pension. Les cotisations patronales versées au cours du semestre clos le 30 juin 2018 se sont établies à 25 millions de dollars (47 millions de dollars en 2017).

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Les tableaux suivants présentent les composantes des coûts nets des prestations du régime de retraite pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 :

Trimestres clos les 30 juin (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
Coût des services rendus au cours de la période	44	37	12	12
Intérêts débiteurs	70	76	14	17
Rendement prévu des actifs du régime, déduction faite des charges ¹	(116)	(111)	—	—
Amortissement des pertes actuarielles	21	20	—	2
Coûts nets des prestations de la période	19	22	26	31
Montant imputé aux résultats d'exploitation ²	2	8	9	13

Semestres clos les 30 juin (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
Coût des services rendus au cours de la période	88	73	24	24
Intérêts débiteurs	141	152	28	34
Rendement prévu des actifs du régime, déduction faite des charges ¹	(233)	(221)	—	—
Amortissement des pertes actuarielles	42	40	1	4
Coûts nets des prestations de la période	38	44	53	62
Montant imputé aux résultats d'exploitation ²	11	21	21	27

¹ Le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime de retraite est de 6,5 % pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018 (6,5 % en 2017).

² La société comptabilise les coûts de retraite conformément à leur inclusion dans les tarifs approuvés par la CEO. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, des coûts de retraite respectivement de 4 millions de dollars (16 millions de dollars en 2017) et de 25 millions de dollars (46 millions de dollars en 2017) ont été attribués à la main-d'œuvre. De ce montant, des tranches respectivement de 2 millions de dollars (8 millions de dollars en 2017) et de 11 millions de dollars (21 millions de dollars en 2017) ont été imputées à l'exploitation et des tranches respectivement de 2 millions de dollars (8 millions de dollars en 2017) et de 14 millions de dollars (25 millions de dollars en 2017) ont été incorporées dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

18. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Le tableau suivant présente l'évolution des passifs environnementaux pour le semestre clos le 30 juin 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

(en millions de dollars)	Semestre clos le 30 juin 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Passifs environnementaux – à l'ouverture	196	204
Charge de désactualisation	4	8
Dépenses	(10)	(24)
Ajustement lié à la réévaluation	—	8
Passifs environnementaux – à la clôture	190	196
Moins : la tranche échéant à moins de un an	(33)	(28)
	157	168

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les passifs environnementaux sur une base non actualisée et le montant comptabilisé dans les bilans consolidés compte tenu du taux d'actualisation :

(en millions de dollars)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Passifs environnementaux non actualisés	196	206
Moins : l'actualisation des passifs environnementaux à la valeur actualisée	(6)	(10)
Passifs environnementaux actualisés	190	196

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Au 30 juin 2018, les dépenses futures estimatives liées à l'environnement étaient les suivantes :

(en millions de dollars)

Reste de 2018	18
2019	27
2020	32
2021	34
2022	31
Par la suite	54
	196

19. CAPITAL-ACTIONS

Actions ordinaires

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 30 juin 2018, 595 882 438 actions ordinaires (595 386 711 au 31 décembre 2017) étaient émises et en circulation.

Le tableau ci-après présente la variation du nombre d'actions ordinaires au cours du semestre clos le 30 juin 2018.

(nombre d'actions)

Actions ordinaires – 31 décembre 2017	595 386 711
Actions ordinaires émises – octrois d'actions ¹	481 227
Actions ordinaires émises – octrois d'actions ²	119
Actions ordinaires émises – RILT ³	14 381
Actions ordinaires – 30 juin 2018	595 882 438

¹ Le 1^{er} avril 2018, Hydro One a émis 481 227 nouvelles actions ordinaires aux termes des dispositions du régime d'octroi d'actions du Power Workers' Union (le « PWU ») et de la Society of Energy Professionals (la « SEP »).

² Le 14 mai 2018, Hydro One a émis 119 nouvelles actions ordinaires aux termes des dispositions du régime d'octroi d'actions du PWU.

³ Le 31 mai 2018, Hydro One a émis 14 381 nouvelles actions ordinaires aux termes des dispositions du RILT.

Actions privilégiées

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, deux séries d'actions privilégiées étaient autorisées aux fins d'émission : les actions privilégiées de série 1 et les actions privilégiées de série 2. Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, 16 720 000 actions privilégiées de série 1 et aucune action privilégiée de série 2 étaient émises et en circulation.

20. DIVIDENDES

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, des dividendes sur les actions privilégiées de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2017) et des dividendes sur les actions ordinaires de 137 millions de dollars (131 millions de dollars en 2017) ont été déclarés et versés.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2018, des dividendes sur les actions privilégiées de 9 millions de dollars (9 millions de dollars en 2017) et des dividendes sur les actions ordinaires de 268 millions de dollars (256 millions de dollars en 2017) ont été déclarés et versés.

21. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

Le bénéfice de base par action ordinaire est obtenu en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de Hydro One par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Le bénéfice dilué par action ordinaire est obtenu en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de Hydro One par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement visant à tenir compte de l'effet des régimes de rémunération à base d'actions potentiellement dilutifs, y compris les régimes d'octroi d'actions et le RILT, et il est calculé selon la méthode du rachat d'actions.

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires <i>(en millions de dollars)</i>	200	117	422	284
Nombre moyen pondéré d'actions				
De base	595 867 452	595 372 048	595 628 410	595 187 052
Effet des régimes de rémunération à base d'actions potentiellement dilutifs	2 130 394	2 224 550	2 282 375	2 239 626
Dilué	597 997 846	597 596 598	597 910 785	597 426 678
Bénéfice par action ordinaire				
De base	0,34 \$	0,20 \$	0,71 \$	0,48 \$
Dilué	0,33 \$	0,20 \$	0,71 \$	0,48 \$

Les actions ordinaires dont l'émission est conditionnelle au titre des débetures convertibles ne seront incluses dans le bénéfice par action ordinaire dilué que lorsque les conditions relatives à l'acquisition d'Avista Corporation auront été respectées.

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régimes d'octroi d'actions

Hydro One a deux régimes d'octroi d'actions (les « régimes d'octroi d'actions »), l'un au profit de certains membres du Power Workers' Union (le « régime d'octroi d'actions du PWU ») et l'autre au profit de certains membres de The Society of Energy Professionals (le « régime d'octroi d'actions de la SEP »). Un sommaire de l'évolution des octrois d'actions aux termes du régime d'octroi d'actions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 est présenté ci-après :

<i>(nombre d'octrois d'actions)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Octrois d'actions en circulation – à l'ouverture	4 825 732	5 334 415	4 825 732	5 334 415
Octrois d'actions dont les droits sont acquis et les actions connexes sont émises ^{1,2}	(481 346)	(371 611)	(481 346)	(371 611)
Octrois d'actions en circulation – à la clôture	4 344 386	4 962 804	4 344 386	4 962 804

¹ Le 1^{er} avril 2018, Hydro One a émis 481 227 nouvelles actions ordinaires en faveur d'employés admissibles aux termes des dispositions du régime d'octroi d'actions du PWU et de la SEP.

² Le 14 mai 2018, Hydro One a émis 119 nouvelles actions ordinaires en faveur d'employés admissibles aux termes des dispositions du régime d'octroi d'actions du PWU.

Régime de droits différés à la valeur d'action (« DDVA ») à l'intention des administrateurs

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA à l'intention des administrateurs au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 :

<i>(nombre de DDVA)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
DDVA en circulation – à l'ouverture	214 843	119 763	187 090	99 083
Attributions	28 817	21 790	56 570	42 470
DDVA en circulation – à la clôture	243 660	141 553	243 660	141 553

Au 30 juin 2018, un passif de 5 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2017) lié aux DDVA en circulation a été comptabilisé au cours de clôture des actions ordinaires de la société de 20,04 \$ (22,40 \$ au 31 décembre 2017) et il est compris dans les créditeurs et autres passifs à long terme des bilans consolidés. Se reporter à la note 28 – Événements postérieurs à la date du bilan pour obtenir d'autres renseignements sur les changements liés au régime de DDVA à l'intention des administrateurs.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Régime de DDVA de la direction

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA de la direction au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 :

<i>(nombre de DDVA)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
DDVA en circulation – à l'ouverture	104 638	66 952	67 829	—
Attributions	1 232	631	38 041	67 583
DDVA en circulation – à la clôture	105 870	67 583	105 870	67 583

Au 30 juin 2018, un passif de 2 millions de dollars (2 millions de dollars au 31 décembre 2017) lié aux DDVA en circulation a été comptabilisé selon le cours de clôture des actions ordinaires de la société de 20,04 \$ (22,40 \$ au 31 décembre 2017) et il est compris dans les créditeurs et autres passifs à long terme des bilans consolidés.

RILT

Droits à la valeur d'actions liées au rendement (« DVALR ») et droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions (« DVAAR »)

Le tableau ci-après présente l'évolution des attributions de DVALR et de DVAAR aux termes du RILT pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 :

Trimestres clos les 30 juin <i>(nombre de droits)</i>	DVALR		DVAAR	
	2018	2017	2018	2017
Droits en circulation – à l'ouverture	844 700	483 615	715 990	457 215
Attributions	12 860	—	10 190	—
Dont les droits sont acquis	—	—	(13 470)	(13 470)
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(11 040)	(40 520)	(12 640)	(34 100)
Droits en circulation – à la clôture	846 520	443 095	700 070	409 645

Semestres clos les 30 juin <i>(nombre de droits)</i>	DVALR		DVAAR	
	2018	2017	2018	2017
Droits en circulation – à l'ouverture	429 980	230 600	393 430	254 150
Attributions	440 800	267 450	342 630	218 950
Dont les droits sont acquis	—	—	(13 470)	(13 470)
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(24 260)	(54 955)	(22 520)	(49 985)
Droits en circulation – à la clôture	846 520	443 095	700 070	409 645

Le total de la juste valeur à la date d'attribution des attributions accordées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018 s'est établi respectivement à néant et à 16 millions de dollars (néant et 12 millions de dollars en 2017). La charge de rémunération comptabilisée par la société à l'égard de ces attributions s'est élevée à 3 millions de dollars et à 5 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018 (2 millions de dollars et 3 millions de dollars en 2017). Se reporter à la note 28 – Événements postérieurs à la date du bilan pour obtenir d'autres renseignements sur les changements liés aux DVALR et aux DVAAR.

Options sur actions

La société est autorisée à attribuer des options sur actions aux termes de son RILT à certains employés admissibles. Au cours du semestre clos le 30 juin 2018, la société a attribué 1 450 880 options sur actions (néant en 2017), en totalité au premier trimestre de 2018. Les options sur actions attribuées peuvent être exercées pendant une période n'excédant pas sept ans à compter de la date d'attribution et sont acquises uniformément sur une période de trois ans à chaque anniversaire de la date d'attribution.

La méthode fondée sur la juste valeur est utilisée pour calculer la charge de rémunération liée aux options sur actions et la charge est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits selon la méthode de l'amortissement linéaire. La juste valeur des options sur actions attribuées a été estimée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle d'évaluation Black-Scholes.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Les options sur actions attribuées et les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans le cadre du modèle d'évaluation des options attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2018 sont les suivantes :

Prix d'exercice ¹	20,70 \$
Juste valeur de l'option à la date d'attribution	1,66 \$
Hypothèses aux fins de l'évaluation :	
Taux de rendement en dividende attendu ²	3,78 %
Volatilité attendue ³	15,01 %
Taux d'intérêt sans risque ⁴	2,00 %
Durée de l'option attendue ⁵	4,5 ans

¹ Cours de l'action ordinaire de Hydro One à la date d'attribution.

² Compte tenu du dividende et du cours de l'action ordinaire de Hydro One à la date d'attribution.

³ Compte tenu de la volatilité quotidienne moyenne affichée par les entités paires pour une durée de 4,5 ans.

⁴ Compte tenu du rendement des obligations du gouvernement du Canada équivalentes.

⁵ Déterminée selon la durée de l'option et le délai d'acquisition des droits.

Le tableau ci-après présente l'évolution des options sur actions au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 :

(nombre d'options sur actions)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Options sur actions en circulation – à l'ouverture	1 450 880	—	—	—
Attributions ¹	—	—	1 450 880	—
Options sur actions en circulation – à la clôture ¹	1 450 880	—	1 450 880	—

¹ Les droits à la totalité des options sur actions attribuées et en circulation n'étaient pas acquis au 30 juin 2018.

La charge de rémunération liée aux options sur actions comptabilisée par la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018 n'était pas importante. Au 30 juin 2018, il y avait une charge de rémunération non comptabilisée de 2 millions de dollars liée aux options sur actions dont les droits ne sont pas encore acquis, laquelle devrait être comptabilisée sur une période moyenne pondérée d'environ trois ans. Se reporter à la note 28 – Événements postérieurs à la date du bilan pour obtenir d'autres renseignements sur les changements liés aux options sur actions.

23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Province est un actionnaire de Hydro One, détenant une participation d'environ 47,4 % au 30 juin 2018. La SIERE, Ontario Power Generation Inc. (« OPG »), la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO ») et la CEO sont apparentées à Hydro One puisque la Province les contrôle ou exerce une influence notable sur celles-ci.

(en millions de dollars)		Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
Apparenté	Opération	2018	2017	2018	2017
Province	Versement de dividendes	69	70	136	162
SIERE	Achats d'électricité	245	242	758	893
	Produits tirés des services de transport	414	365	819	734
	Montants liés aux remises sur les frais d'électricité	103	63	240	140
	Produits tirés de la distribution liés à la protection des tarifs ruraux	61	63	118	124
	Produits tirés de la distribution liés à l'approvisionnement en électricité de collectivités dans les régions éloignées du Nord	8	8	16	16
	Financement reçu relativement aux programmes de conservation et de gestion de la demande	10	10	22	26
OPG	Achats d'électricité	2	1	6	5
	Produits tirés de la prestation de services de construction et d'entretien de l'équipement	2	3	4	4
	Coûts au titre de l'achat de services	—	1	—	1
SFIEO	Achats d'électricité visés par des contrats d'électricité administrés par la SFIEO	—	—	1	1
CEO	Frais liés à la CEO	2	2	4	4

Les achats et les ventes conclus avec des apparentés tiennent compte des exigences du Code d'affiliation de la CEO. Les soldes impayés à la clôture de la période ne portent pas intérêt et seront réglés en espèces.

24. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation sont les suivantes :

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Débiteurs	5	100	53	191
Montants à recevoir d'apparentés	(94)	(53)	(84)	(98)
Matières et fournitures	—	—	(2)	—
Charges payées d'avance et autres actifs	6	(3)	(3)	(3)
Créditeurs	(5)	4	(36)	1
Charges à payer	42	(61)	75	(41)
Montants à payer à des apparentés	(32)	(107)	(152)	(143)
Intérêts courus	(18)	(27)	(1)	(2)
Créditeurs et autres passifs à long terme	(2)	—	(1)	2
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi	5	17	12	40
	(93)	(130)	(139)	(53)

Dépenses en immobilisations

Les tableaux qui suivent rapprochent les investissements à l'égard d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels et les montants présentés dans les états consolidés des flux de trésorerie pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017. Les éléments de rapprochement comprennent les variations nettes des charges à payer et l'amortissement capitalisé :

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 30 juin 2018			Semestre clos le 30 juin 2018		
	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital	(380)	(21)	(401)	(673)	(33)	(706)
Éléments de rapprochement	14	(1)	13	21	(3)	18
Décaissements pour les dépenses en immobilisations	(366)	(22)	(388)	(652)	(36)	(688)

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 30 juin 2017			Semestre clos le 30 juin 2017		
	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital	(391)	(15)	(406)	(728)	(28)	(756)
Éléments de rapprochement	13	(4)	9	15	(5)	10
Décaissements pour les dépenses en immobilisations	(378)	(19)	(397)	(713)	(33)	(746)

Renseignements complémentaires

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Intérêts payés, montant net	145	131	250	219
Impôts sur le bénéfice versés	6	4	12	8

25. ÉVENTUALITÉS

Hydro One fait face à diverses poursuites et revendications qui surviennent dans le cours normal de ses activités. De l'avis de sa direction, l'issue de ces affaires n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la société.

Hydro One Inc., Hydro One Networks, Hydro One Remote Communities Inc. et Norfolk Power Distribution Inc. sont les parties défenderesses dans une action collective en vertu de laquelle le représentant des demandeurs réclame jusqu'à 125 millions de dollars en dommages, alléguant des pratiques de facturation inappropriées. La requête des plaignants visant à faire certifier l'action collective a été rejetée par la cour le 28 novembre 2017, mais les plaignants ont fait appel de cette décision de la cour. L'appel est prévu le 16 octobre 2018 et il est possible qu'aucune décision ne soit rendue par la Cour d'appel d'ici le premier trimestre de 2019. À l'heure actuelle, il est impossible d'estimer le montant de la perte éventuelle pouvant découler de cette action.

À ce jour, quatre actions collectives putatives ont été intentées par de prétendus actionnaires d'Avista Corporation en lien avec la fusion. La première poursuite, Fink v. Morris, et al., a été déposée devant la cour de l'État de Washington et les défenderesses citées dans la plainte modifiée sont les administrateurs d'Avista Corporation, Hydro One, Olympus Holding Corp., Olympus Corp. et Bank of America Merrill Lynch. La poursuite allègue que les administrateurs d'Avista Corporation ont manqué à leur obligation fiduciaire en lien avec la fusion, avec l'aide de Hydro One, d'Olympus Holding Corp., d'Olympus Corp. et de Bank of America Merrill Lynch. La cour de l'État de Washington a rendu une ordonnance suspendant le litige jusqu'à ce que les demandeurs

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

déposent une plainte modifiée, laquelle doit être déposée au plus tard 30 jours après qu'Avista Corporation ou Hydro One annonce publiquement la clôture de la fusion. Les autres poursuites, Jenß v. Avista Corp., et al., Samuel v. Avista Corp., et al., et Sharpenter v. Avista Corp., et al., ont chacune été déposées devant la U.S. District Court d'Eastern Washington et ont cité à titre de défenderesses Avista Corporation et ses administrateurs; Sharpenter a également nommé Hydro One, Olympus Holding Corp., et Olympus Corp. Les poursuites alléguaient que la circulaire de sollicitation de procurations préliminaire a omis de déclarer des faits importants qui sont nécessaires pour que les déclarations qui y sont formulées ne soient pas fausses ou trompeuses. Les poursuites liées à Jenß, Samuel et Sharpenter ont été abandonnées de façon volontaire par les plaignants et aucune contrepartie n'a été versée par les parties défenderesses. La seule action collective restante est conforme aux attentes relatives aux opérations de fusion aux États-Unis et bien que son issue demeure incertaine, Hydro One est d'avis que cette poursuite n'aura aucune incidence importante sur Hydro One.

26. ENGAGEMENTS

Le tableau qui suit présente un résumé des engagements de Hydro One aux termes de contrats de location, de conventions d'impartition et d'autres ententes qui sont exigibles au cours des cinq prochaines années et par la suite :

30 juin 2018 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Conventions d'impartition	134	105	62	2	2	6
Entente à long terme visant les logiciels et les compteurs	18	17	9	2	1	2
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	11	9	8	3	1	3

Le tableau suivant présente un résumé des autres engagements commerciaux de Hydro One, selon leur année d'échéance au cours des cinq prochaines années et par la suite.

30 juin 2018 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Facilités de crédit d'exploitation ¹	—	—	—	2 550	—	—
Lettres de crédit ²	165	—	—	—	—	—
Garanties ³	325	—	—	—	—	—

¹ Pour obtenir d'autres détails sur le remboursement et l'échéance des facilités de crédit d'exploitation, il y a lieu de se reporter à la note 14 – Dette et conventions de crédit.

² Les lettres de crédit sont constituées d'une lettre de crédit de 154 millions de dollars liée à des conventions de retraite, d'une lettre de crédit de 4 millions de dollars fournie à la SIERE à titre de soutien prudentiel, de lettres de crédit de 6 millions de dollars visant à répondre aux obligations du service de la dette et de lettres de crédit de 1 million de dollars visant à satisfaire divers besoins liés à l'exploitation.

³ Les garanties consistent en un soutien prudentiel fourni à la SIERE par Hydro One Inc. au nom de ses filiales.

27. INFORMATIONS SECTORIELLES

Hydro One compte trois secteurs isolables :

- le secteur du transport, qui comprend le transport de l'électricité à haute tension à l'échelle de la province, y compris l'interconnexion de plus de 70 entreprises de distribution locales et de certains clients industriels d'envergure raccordés directement au réseau électrique de l'Ontario;
- le secteur de la distribution, qui comprend la livraison de l'électricité à des clients finaux et à certains autres distributeurs d'électricité municipaux;
- le secteur Autres, qui comprend certaines activités du siège social et l'exploitation de l'entreprise de télécommunications de la société.

La désignation des secteurs d'activité est fondée sur le statut réglementaire et sur la nature des services offerts. Les secteurs d'exploitation de la société sont établis en fonction des informations utilisées par le principal responsable de l'exploitation de la société, pour prendre les décisions liées à l'attribution des ressources et évaluer la performance de chaque secteur. La société évalue la performance de chaque secteur en se fondant sur le bénéfice avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice découlant des activités poursuivies (exclusion faite de certains frais d'entreprise liés à la gouvernance attribués).

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Trimestre clos le 30 juin 2018 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	430	1 036	11	1 477
Achats d'électricité	—	674	—	674
Exploitation, entretien et administration	95	140	21	256
Amortissement	107	102	1	210
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	228	120	(11)	337

Investissements en capital	242	157	2	401
-----------------------------------	------------	------------	----------	------------

Trimestre clos le 30 juin 2017 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	361	998	12	1 371
Achats d'électricité	—	649	—	649
Exploitation, entretien et administration	99	153	22	274
Amortissement	103	94	2	199
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	159	102	(12)	249

Investissements en capital	252	151	3	406
-----------------------------------	------------	------------	----------	------------

Semestre clos le 30 juin 2018 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	851	2 181	21	3 053
Achats d'électricité	—	1 425	—	1 425
Exploitation, entretien et administration	200	285	41	526
Amortissement	210	194	3	407
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	441	277	(23)	695

Investissements en capital	432	271	3	706
-----------------------------------	------------	------------	----------	------------

Semestre clos le 30 juin 2017 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	728	2 277	24	3 029
Achats d'électricité	—	1 538	—	1 538
Exploitation, entretien et administration	201	298	46	545
Amortissement	204	186	4	394
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	323	255	(26)	552

Investissements en capital	461	289	6	756
-----------------------------------	------------	------------	----------	------------

Total de l'actif par secteur

(en millions de dollars)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Transport	13 868	13 608
Distribution	9 401	9 259
Autres	4 047	2 834
Total de l'actif	27 316	25 701

Total de l'écart d'acquisition par secteur

(en millions de dollars)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Transport	157	157
Distribution	168	168
Total de l'écart d'acquisition	325	325

Tous les produits et les actifs ainsi que la quasi-totalité des coûts sont, selon le cas, gagnés, détenus ou engagés au Canada.

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Dividendes

Le 13 août 2018, des dividendes de 4 millions de dollars sur les actions privilégiées et de 137 millions de dollars (0,23 \$ par action) sur les actions ordinaires ont été déclarés.

Modification du conseil d'administration et remplacement du chef de la direction de Hydro One

Le 11 juillet 2018, Hydro One a annoncé la conclusion d'une entente avec la Province (l'« entente ») prévoyant le remplacement de façon ordonnée du conseil d'administration de la société (le « conseil d'administration ») et la retraite de M. Mayo Schmidt de son poste de président et chef de la direction, avec prise d'effet le 11 juillet 2018. Comme il a déjà été annoncé le 11 juillet 2018, dans le cadre du départ à la retraite de M. Schmidt, ce dernier recevra des montants conformément aux politiques de retraite de Hydro One et à son contrat d'emploi et il n'aura pas droit à une indemnité de départ. M. Schmidt touchera un paiement forfaitaire de 0,4 million de dollars au lieu de tous les avantages postérieurs au départ à la retraite et d'indemnités. Les dispositions de l'entente relatives au départ à la retraite de M. Schmidt donneront lieu à un montant supplémentaire au titre des charges de rémunération d'environ 5,6 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui inclut le paiement forfaitaire de 0,4 million de dollars; ce montant se rapporte essentiellement à la rémunération à base d'actions déjà attribuée aux termes du RILT pour laquelle les coûts n'ont pas encore été comptabilisés. En outre, les options sur actions de M. Schmidt ont été annulées sans le versement d'une contrepartie.

Par ailleurs, par suite du remplacement de façon ordonnée du conseil, le passif lié aux DDVA à l'intention des administrateurs devrait être réglé au cours des six prochains mois.

Convention d'achat relative à Peterborough Distribution

Le 31 juillet 2018, Hydro One a conclu une entente visant l'acquisition auprès de la ville de Peterborough des activités et des actifs liés à la distribution de Peterborough Distribution Inc. (« Peterborough Distribution »), société de distribution d'électricité située dans le Centre-Est de l'Ontario. Hydro One versera 105 millions de dollars à la ville de Peterborough dans le cadre de cette transaction. L'acquisition est assujettie au respect des modalités de clôture habituelles et à l'approbation de la CEO et du Bureau de la concurrence.